

Note Méthodologique : Analyse sociale

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Fondements issus de l'introduction et de la vue méthodologique.

- Anticiper les effets des décisions/projets sur travailleurs, usagers et communautés.
- Aller au-delà de la conformité: données de terrain, gouvernance et indicateurs pour éclairer les arbitrages.
- Méthodes qualitatives et quantitatives; engagement des parties prenantes; lecture rigoureuse des contextes socioéconomiques.
- Alignement sur référentiels (ISO 26000, Normes de performance IFC PS1–PS8) et cadres nationaux.
- Finalités: maîtrise des risques, acceptabilité, performance durable; diagnostics actionnables et plans crédibles suivis dans le temps.

Point clé : La démarche doit rester proportionnée au risque, fondée sur la matérialité des enjeux et assurer traçabilité des données, limites et décisions.

Objectifs de la mission

- Identifier précocement risques et opportunités.
 - Documenter impacts et dépendances sur données probantes.
 - Co-construire des mesures d'atténuation hiérarchisées et budgétées.
 - Assurer la traçabilité des engagements et décisions.
 - Déployer des indicateurs et revues périodiques (revue de gouvernance trimestrielle, 12 indicateurs prioritaires).
 - Renforcer la confiance via la participation des parties prenantes.
-

Périmètre / livrables attendus

- Note de cadrage: périmètre, objectifs, référentiels (ISO 26000, PS IFC), gouvernance et jalons.
- Cartographie des parties prenantes et matrice influence–intérêt; identification des groupes vulnérables.
- Protocole d'enquête et base de données mixtes (quantitatif/qualitatif) conforme RGPD 2016/679.
- Analyse des impacts et matrice de matérialité/probabilité–gravité; scénarios et dépendances critiques.
- Plan d'action social: fiches actions, responsables, budget, calendrier, indicateurs (éviter–réduire–compenser–restaurer).
- Dispositif de suivi: tableau de bord, seuils d'alerte, rapports, mécanisme de réclamation traçable (traitement cible < 30 jours).

- Articulation avec EIES et interfaces HSE, RH, achats; plan de gestion social.

Démarche méthodologique (étapes)

1. Cadrage et gouvernance

- Formuler la note de cadrage; cartographier décideurs; fixer livrables et référentiels.
- Définir responsabilités, ressources et jalons; aligner attentes internes.
- Résultat: gouvernance claire et périmètre acté.

2. Cartographie des parties prenantes

- Construire matrice influence–intérêt; identifier groupes vulnérables.
- Planifier les modalités d’engagement; trianguler sources (acteurs publics/privés/communautaires).
- Résultat: cartographie et plan d’engagement priorisés.

3. Collecte de données mixtes

- Élaborer protocole d’enquête; définir échantillonnage; anticiper biais.
- Obtenir autorisations; conformité RGPD; sécuriser les enquêteurs.
- Résultat: base de données consolidée et exploitable.

4. Analyse des impacts et matérialité

- Qualifier mécanismes d’impact; appliquer matrices probabilité–gravité; tester scénarios.
- Aligner avec PS1 IFC; croiser avec engagements RH/HSE.
- Résultat: enjeux hiérarchisés et constats étayés.

5. Plan d’action social et atténuation

- Structurer mesures éviter–réduire–compenser–restaurer; définir responsables, budget, indicateurs.
- Intégrer interfaces environnement, sécurité, achats.
- Résultat: plan d’action opérationnel et budgété.

6. Suivi, indicateurs et retour d’expérience

- Définir tableau de bord, sources, fréquences, seuils d’alerte; boucle PDCA (ISO 9001:2015).
- Consolider réclamations; évaluation participative; rapports de suivi.
- Résultat: amélioration continue et décisions ajustées.

Planning / durée / jalons

Jalon / dispositif	Fréquence / durée	Référence issue du contenu
Revue de gouvernance	Tous les 3 mois	B2: revue trimestrielle avec indicateurs sociaux
Concertations publiques (EIES)	≥ 60 jours par cycle	Sous-catégorie EIES
Mécanisme de réclamation	Traitement cible < 30 jours	Vue méthodologique / Sous-catégories

Évaluation d'efficacité des mesures	Revue à 6 mois puis annuelle	Sous-catégorie Mesures d'atténuation
Horizon de trajectoire des effets	36 mois	Vue méthodologique

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant (en conseil)

- Formuler la note de cadrage; cartographier décideurs; identifier référentiels; fixer livrables.
- Structurer la cartographie des parties prenantes et le plan d'engagement.
- Concevoir le protocole d'enquête; définir échantillonnage; anticiper biais; veiller au RGPD.
- Analyser impacts et matérialité; élaborer matrices et scénarios; prioriser les enjeux.
- Construire le plan d'action social; définir indicateurs, budgets, interfaces (HSE, RH, achats); préparer tableaux de bord et rapports.

Client (équipes internes / porteur du projet)

- Clarifier rôles et gouvernance; mobiliser ressources; coordonner les fonctions internes.
- Faciliter l'accès aux données et aux autorisations; contribuer à la sécurité des opérations de terrain.
- Participer aux consultations; valider constats, priorités et arbitrages.
- Intégrer et budgéter les mesures dans les plans HSE/RH/achats; opérer le mécanisme de réclamation et assurer le suivi.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Référentiels applicables: ISO 26000, Normes de performance IFC (PS1–PS8), RGPD 2016/679.
- Données socioéconomiques de base (emploi, santé, accès aux services) et documents EIES si présents.
- Cartographie initiale des acteurs; canaux de dialogue existants et historique des réclamations.
- Calendrier projet et jalons décisionnels; disponibilités des interlocuteurs.
- Autorisations de collecte; dispositions de sécurité pour les enquêteurs.
- Engagements et politiques internes (HSE, RH, achats) pour cohérence des interfaces.
- Hypothèses, limites connues et seuils de décision à expliciter.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance claire avec responsabilités définies et revues de gouvernance trimestrielles.
- Tableau de bord avec indicateurs de résultat, sources, fréquences et seuils d'alerte; boucle PDCA (ISO 9001:2015).
- Traçabilité des sources, hypothèses et limites; publication et révision périodique.
- Mécanisme de réclamation accessible, traçable; délai cible de traitement < 30 jours; consolidation des réclamations.

- Participation structurée des parties prenantes; consultations documentées (EIES: ≥ 60 jours).
- Alignement et revues croisées avec HSE/RH/achats pour éviter injonctions contradictoires.
- Revue d'efficacité des mesures à 6 mois puis annuelle; ajustements fondés sur effets observés.
- Vigilances qualité: coordination inter-fonctions insuffisante; oubli de groupes informels; biais d'échantillonnage; confusion perceptions/impacts; promesses non budgétées; suivi centré sur l'effort.